



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commune de ROUBAIX

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La S.A.S CLAYRTON'S - siège social : 41, rue Saint Antoine 59100 ROUBAIX - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une activité de flexographie à la même adresse, comprenant l'activité principale suivante soumise à autorisation au titre de la rubrique de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2450-A-a - Imprimeries ou ateliers de reproduction graphique sur tout support tel que métal, papier, carton, matières plastiques, textiles, etc. utilisant une forme imprimante : A - Offset utilisant des rotatives avec séchage thermique, héliogravure, flexographie et opérations connexes aux procédés d'impression quels qu'ils soient comme la fabrication de complexes par contrecollage ou le vernissage si la quantité totale de produits consommée pour revêtir le support est : a) Supérieure à 200 kg/j,

ainsi que diverses activités soumises à déclaration au titre des rubriques 2445, 2661.2, 2663.1 et 2663.2.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairie de **ROUBAIX du 2 septembre 2019 au 4 octobre 2019 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr ou à la commissaire-enquêtrice durant ses permanences en mairie de ROUBAIX,
- par voie postale en mairie de ROUBAIX : 17 Grand Place, 59066 Roubaix – à l'attention de Madame la commissaire-enquêtrice.

Madame Katja ERDMANN, proviseur des lycées, retraitée, en qualité de commissaire-enquêtrice, se tiendra à la disposition du public en mairie de ROUBAIX au lieu de consultation du dossier, **le lundi 02 septembre de 9 heures à 12 heures, le mardi 10 septembre de 14 heures à 17 heures, le samedi 21 septembre de 8 heures 30 à 11 heures 30, et le vendredi 04 octobre de 14 heures à 17 heures.**

Le dossier d'enquête publique papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe>).

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Madame Lucie AVERLANT, ingénieur d'études chez TAUW, au 06 33 15 99 30 ou à l'adresse électronique suivante : l.verlant@tauw.com.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairie de ROUBAIX pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.